

REUNION D'INFORMATION BSITM ET BSI MARNE LA VALLEE CONCERNANT LES VOLETS RH ET INDEMNITAIRES DES CONTROLES DE SURETE : UNE PERIODE ESTIVALE COMPLIQUEE !

Le DI Ile de France a souhaité réunir en urgence les organisations syndicales afin de leur présenter un plan d'action et des mesures pour faire face à l'accroissement d'activité de ces deux brigades.

- Rappel d'éléments liés au contexte:

La crise sanitaire a très fortement impacté à la baisse le trafic ferroviaire EUROSTAR. L'administration, dans une vision dogmatique et de court terme en a malheureusement profité pour supprimer plusieurs emplois en 2022 sur ces deux brigades : 16 emplois à la BSITM et 9 emplois à la BSI de Marne la Vallée. La BSITM est désormais calibrée à 87 emplois de référence, la BSI de Marne la Vallée à 34 emplois de référence. Or, il s'avère qu'une reprise importante du trafic EUROSTAR est constatée avec des réservations en hausse substantielle : 14 trains par jour à la gare du nord et 5 trains par semaine à Marne la Vallée.

Le résultat de ce manque majeur d'anticipation de l'administration est désolant: le niveau des effectifs de ces deux brigades est insuffisant pour effectuer les missions qui leur sont dédiées.

- Mesures prises :

Des demandes de renfort en agents paris spécial ont été effectuées par le DI à la DG. 14 agents paris spécial ont été affectés à la BSITM. Mais, cela reste pour autant insuffisant à ce stade pour absorber la hausse de trafic.

Le DI a pris la décision suivante : Les autres unités de surveillance parisienne devront venir en renfort à la gare du nord pour les mois de juillet et août 2022 avec pour objectif la priorisation de la mission sûreté.

Des contrôles LCF à l'intérieur de la gare pourront être également effectués, si le niveau des effectifs le permet certains jours. Deux postes supplémentaires de détaxe seront aussi installés pour renforcer les contrôles.

Pour la brigade de Marne la Vallée, les agents se concentreront aussi sur la mission sûreté pour les mois de juillet et août 2022, le niveau des effectifs étant jugé insuffisant pour effectuer d'autres tâches... Aucun renfort particulier n'est prévu pour la brigade de Marne la Vallée, mis à part la contribution des motards de l'unité...

D'un point de vue indemnitaire, les agents qui viendront en renfort bénéficieront d'une modulation de l'ACF pour les deux mois concernés:

Ce qui représente un montant de 145, 90 euros brut pour un agent catégorie B et 150, 62 euros brut pour un agent catégorie C. Le premier versement sera réalisé sur la paye du mois d'août, le second versement sera effectué sur la paye du mois de septembre.

Les agents en renfort prendront leur service dans leur unité d'origine, puis prendront ensuite le véhicule de service pour se rendre à la gare du nord. Ils pourront bénéficier de la restauration collective, s'ils le souhaitent, en liaison avec la correspondante sociale.

Par ailleurs, le DI nous informe de l'arrivée de 33 agents de constatation en Ile de France à la fin de la période estivale, dont 17 pour la BSITM et 5 pour la brigade de Marne La Vallée. Le DI souhaiterait conserver les agents de paris spécial le plus longtemps possible...mais tout dépendra des besoins en paris spécial qui pourront aussi être exprimés par d'autres interrégions douanières.

Concernant le devenir de la mission sûreté, le projet envisagé à ce stade serait l'externalisation à une société privée de l'inspection des bagages, mais qui resterait cependant sous supervision de la douane.

Pour le DI, ce processus resterait toutefois assez long à mettre en œuvre juridiquement, le projet devant être soumis et validé aussi par le ministère des transports et le ministère de l'intérieur.

Vos représentants USD FO :

Jean-François RENON et Philippe MATHIEU.

N'hésitez pas à nous faire remonter toute question ou tout problème particulier.



UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

FORCE OUVRIÈRE
